
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

INTRODUCTION

Les grandes priorités du Ministère sont fondées sur son mandat juridique et son énoncé de mission et ont été définies en février 1995 dans l'énoncé de la politique extérieure du gouvernement, *Le Canada dans le monde*.

MANDAT JURIDIQUE

Le mandat juridique du Ministère est explicitement défini aux articles 10 et 12 de la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*. On peut le résumer ainsi :

conduite des relations internationales du Canada;
promotion du commerce international;
assistance aux Canadiens à l'étranger.

ÉNONCÉ DE MISSION

L'énoncé de mission suivant traduit le mandat actuel du Ministère :

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité, l'emploi et la sécurité et contribuer à la paix dans le monde par la promotion de la culture et des valeurs canadiennes.

Cet énoncé de mission a été publié au Budget des dépenses principal de 1997-1998, approuvé par le Conseil du Trésor et déposé au Parlement en février 1997.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Les priorités stratégiques ont été définies dans l'énoncé de la politique étrangère du gouvernement, publié en février 1995 et intitulé *Le Canada dans le monde*, et renforcées dans le *Discours du trône* de février 1995. Elles visent les trois objectifs clés suivants :

promotion de la prospérité et de l'emploi et d'une économie axée sur le partage qui appuie la création d'emplois au Canada par le commerce et l'investissement et qui favorise et encourage l'application et l'utilisation des sciences et de la technologie;

protection de notre sécurité, dans un cadre mondial stable, y compris la sécurité internationale du Canada et des Canadiens contre des menaces étrangères, ainsi que la sécurité environnementale;

projection des valeurs et de la culture canadiennes et projection d'un Canada moderne et uni qui se traduisent dans la défense des valeurs clés du Canada, dont les droits de la personne, les droits de l'enfant et le renforcement de la francophonie à l'étranger.

